



LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac

Marchés nocturnes : 4ème édition

L'agenda et la programmation musicale de nos scènes d'été

Parc de la salle des fêtes - 19h à 23h
Food trucks sur place - Animations - DJ

Le 13 Juillet 2023

Feu d'artifice
 Ballymani songs



Le 27 Juillet 2023

Manon Cruz
 (The Voice 10)



Le 10 Août 2023

Mikaël Vigneau



Le 24 Août 2023

Soirée années 80



À LA UNE / P.3

5ème EDITION

SAM. 1^{ER} JUILL.

*** ST-CIERS-D'ABZAC ***

★ GRATUIT ★
 À PARTIR DE 14H

L'ASSOCIATION

VIGNOBLE LAFOI
 169 rue la Croix de Lambert

FESTOCHAI / P.4

city mag
 J'aime ma ville

saintciersdabzac.citymag.info

CONCERT GRATUIT À L'ÉGLISE / P.7



SOMMAIRE

Édito	2
Lionel GACHARD et l'équipe municipale	
À la une	3
Marchés nocturnes - 4ème édition Inscriptions transports scolaires et centres de loisirs	
Actualités	4
Fest'o chai - 5ème édition	
Environnement	5
Consignes de tri Élimination des déchets verts Bricolage et jardinage	
Patrimoine	6 - 8
Saint Ciers Historique Concert gratuit à l'église La nuit des églises	
Culture	8-9
Inauguration de la boîte à Lire Auteurs locaux Conseiller Numérique	
Conseil municipal	10-12
Comptes rendus	
Application mobile communale	16
Associations	14-15
Les associations de la commune Soirée Bodega	
Agenda	16
Etat-civil	16

Directeur de la publication
Lionel GACHARD

Création graphique
Comité communication

Impression
Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac
contact@saintciersdabzac.fr
Tel : 05 33 03 09 82

ÉDITO

Édito Juin 2023

Chères Saint-Cyriennes, Chers Saint-Cyriens,

Avec l'arrivée de l'été, notre charmante commune s'apprête à vivre des moments de joie, de partage et de découverte. C'est avec enthousiasme que nous vous présentons les événements et projets qui animeront notre village au cours des prochains mois.

Tout d'abord, nous sommes heureux de vous annoncer le retour des marchés nocturnes, pour la quatrième année consécutive, pour un été riche en spectacles et en dégustation de produits locaux.

Par ailleurs, nous vous invitons à profiter du festival Fest'ochai, qui cette année se tiendra le 1er juillet aux vignoble Lafoi. Venez-y nombreux et en famille !

Nous sommes également fiers d'accueillir cette année plusieurs événements autour de notre église : la nuit des églises, tout d'abord, le 24 Juin, et un concert gratuit des petits chanteurs de la cathédrale de Toulouse le 18 juillet : deux occasions parmi tant d'autres de partager des moments de convivialité dans une ambiance festive et chaleureuse.

Chers habitants, l'été à Saint-Ciers d'Abzac s'annonce prometteur, riche en émotions et en découvertes. Nous sommes convaincus que ces événements sauront rassembler notre communauté et renforcer les liens qui nous unissent. Nous vous invitons à profiter pleinement de cette saison estivale, à vous immerger dans les nombreuses activités proposées et à partager des moments inoubliables avec vos proches.

Ce numéro de la gazette vous tiendra informés en détail de tous ces événements et des autres actualités locales. Nous vous souhaitons un été exceptionnel et vibrant de bonheur à Saint-Ciers d'Abzac !

Lionel GACHARD
&
L'équipe Municipale

Les Marchés Nocturnes : 4ème édition !

Cette année, les marchés nocturnes reprendront dans le petit bois à proximité de la salle des fêtes, les jeudis 13 et 27 juillet ainsi que les 10 et 24 août, de 19h à 23h.

Une formule légèrement différente, mais l'ambiance sera toujours présente, avec cet esprit guinguette et familial, un moment de partage où l'on retrouve la famille et les amis mais aussi un moment de convivialité autour des food-trucks qui sauront ravir vos papilles accompagnés des groupes musicaux qui vous feront voyager dans leurs univers.

La 4ème Édition des marchés nocturnes sera lancée le jeudi 13 juillet à 19h avec le feu d'artifice à 23h.

Nous comptons sur vous pour partager tous ces moments tous ensemble.

La commune s'est engagée dans une démarche Zéro Déchet, Zéro Plastique. Sans l'implication de chacun, rien ne peut changer !

Pensez à apporter vos couverts, nappes et contenants afin de limiter les déchets.

Des poubelles de tri seront à votre disposition sur place, merci de les utiliser.

(Nous vous rappelons les consignes de tri page 5)



Marchés Nocturnes à SAINT-CIERS D'ABZAC

Parc de la salle des fêtes - 19h à 23h
Food trucks sur place - Animations - DJ

Le 13 Juillet 2023
Feu d'artifice
Ballymani songs
BALYMANI SONGS

Le 27 Juillet 2023
Manon Cruz
(The Voice 10)

Le 10 Août 2023
Mikaël Vigneau

Le 24 Août 2023
Soirée années 80

(sous réserve de modifications)

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions aux centres de loisirs de la Cali pour les vacances d'été sont ouvertes depuis le **22 mai 2023**.

Merci de contacter le service inscription des centres de loisirs de la Cali :

 **05.24.24.22.35** du lundi au vendredi 10h-12h et 14h- 17h.

Toutes vos démarches en ligne sur :

<https://lacali.portailfamille.net>



Transport scolaire

Inscription

Rentrée 2023-2024



Collégiens, Lycéens

Inscriptions / Réinscriptions

Pour tout renseignement, contactez
le Service Transport de la Cali :

05.24.24.22.20 / transportscolaire@lacali.fr

Vous êtes parents de collégiens ou lycéens domiciliés **ET** scolarisés sur une Commune de la Cali et vous souhaitez utiliser une ligne de transport scolaire ou le TER à destination de l'établissement d'enseignement de vos enfants :

Inscrivez-vous

à partir du 1er Juillet 2023
et avant le 13 Août 2023

sur www.calibus-inscription.lacali.fr

Vos enfants sont domiciliés ou scolarisés hors de la Cali :

Inscrivez-vous auprès de la région Aquitaine

www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

LE FEST'O CHAI, C'EST LE 1ER JUILLET CETTE ANNÉE !

Cette année, notre grande fête annuelle Le Fest'O Chai aura lieu le 1er juillet . Pour ne pas manquer ça, à vos agendas !

Venez partager une agréable journée en famille ou entre amis en profitant de nos activités gratuites et ouvertes à tous. Au programme : promenades à dos de poney, balades en calèche dans les vignes, chasse au trésor, dégustations de vin, escape game, jeux en bois, et notre tant attendu concours de pétanque ! (Inscriptions à 14h).



5^{ème} EDITION
SAM. 1^{ER} JUILL.
ST-CIERS-D'ABZAC

★ **GRATUIT** ★
À PARTIR DE 14H

VIGNOBLE LAFOI
169 rue la Croix de Lambert

EXPOS

ANIMATIONS
Tournoi de pétanque, dégustations de vin, balades en calèche, à poney, conte pour enfants, chasse au trésor ...

CONCERTS
MOON SHINE ★ les Brigitte Bordo
Dj 2Fré ★ Asso. Awassô ★ (fanfare)

REPAS
RÉSERVATIONS sur ☎
et 07 82 12 32 46
ADULTES: 19€ / ENFANTS: 10€
AVANT LE 26 JUIN

MARCHÉ ARTISANAL

© BALAZAR-MÉDIA
SAINT-CIERS D'ABZAC
VIGNOBLE LAFOI

Un espace sera aménagé spécialement pour les enfants où ils pourront laisser libre cours à leur créativité. Un conteur viendra les émerveiller lors de deux représentations (16h et 17h).

Vous découvrirez aussi les œuvres de Titou, peintre à base de vin, et celles de Jiji, photographe du monde.

En nouveauté cette année : un marché artisanal, avec de jolis objets conçus par nos commerçants locaux...
On se laisse tenter ?



Enfin, à partir de 18h30, pour le plaisir des yeux et des oreilles : la performance de l'association Awassô (Danses, musiques, arts d'Afrique et du monde), suivie de la fanfare Brigitte Bordo, du groupe Moon Shine, et de DJ 2 Fré pour clôturer la soirée... dans une ambiance qui fera danser petits et grands !

Avis aux gourmands : vous ne pouvez passer à côté de notre incontournable repas sur table, pour un moment de franche convivialité. Au menu : melon-jambon et taboulé en entrée, jambon braisé cuit sur place accompagné de frites, fromage et gâteau au chocolat servi avec 1/4 de vin et le café.

Formule adulte 19€, formule enfant 10€.

Ne manquez pas notre événement estival ! Pensez à réserver le repas avant le 26 juin, par téléphone ou en nous contactant directement sur notre page Facebook.

À très vite,

L'équipe du Fest'O Chai.



07.82.12.32.46



Fest'O Chai l'Assoc'

(<https://www.facebook.com/festochai/>)



CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS

EMBALLAGES ET PAPIERS



Papiers



Emballages en carton et briques alimentaires



Emballages en métal



Bouteilles et flacons

+ À partir du 1^{er} janvier 2023
tous les emballages en plastique et les petits emballages en métal



Bien les vider,
inutile de les laver
et les déposer séparés
les uns des autres
sans sac

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source: ADEME)

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :

particuliers, entreprises,
exploitants agricoles et forestiers,
collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les beaux jours sont de retour et vous allez être nombreux à en profiter pour bricoler et jardiner. Afin d'éviter toutes nuisances qui pourraient gêner le voisinage, merci de bien vouloir respecter les horaires :



Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h30

Le samedi
de 9h à 12h
et de 15h à 19h

Le dimanche
et les jours fériés
de 10h à 12h



Saint Ciers Historique

Le comité Culture et patrimoine de la commune vous propose de découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre commune, de son patrimoine, à travers des anecdotes, des informations puisées dans les archives communales et départementales, des anciennes cartes postales, des photos, etc...

LA CRYPTTE DE L'ÉGLISE SAINT CYR

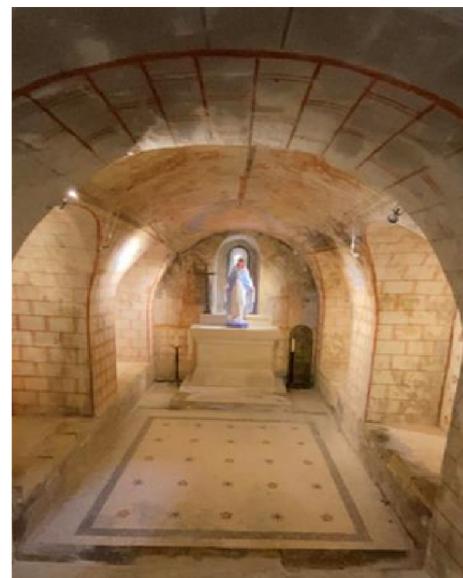
La crypte, partie la plus ancienne de l'Église Saint Cyr, date du X^{ème} siècle et était le sanctuaire primitif. Elle a été renforcée en son intérieur quand on a construit le chevet supérieur actuel.

Interdite en 1704, puis convertie en 1720 en un double caveau auquel on accédait par une ouverture percée dans la voûte, elle fut remise en état en 1894 par M. l'abbé Récéjave qui rétablit le double escalier d'accès.

Il y avait alors des peintures du XIII^{ème} siècle représentant des scènes de la vie des Saints. Malheureusement elles ont été retouchées et il n'en subsiste plus que quelques traces, à peine reconnaissables, à l'extrémité de la voûte.

La statue en bois qui se trouve dans la crypte est du XVIII^{ème} siècle. Cette crypte a reçu, à l'extérieur, une addition qui, en avant de la fenêtre percée dans l'axe, servait sans doute d'abri d'où les fidèles pouvaient prier sans pénétrer dans le sanctuaire. La niche ainsi aménagée abrite aujourd'hui le Feyra (caillou).

Les peintures actuelles racontent le martyr de Saint Cyr, le saint patron de l'église et de sa mère Sainte Julitte (ou Julitta ou Juliette) :



« Julitte, noble chrétienne fuyant les persécutions ordonnées par l'empereur Dioclétien (fin III^{ème} début IV^{ème} siècle), quitta sa ville d'Iconium (actuelle Turquie) pour celle de Tarse où elle fut cependant arrêtée. Conduite devant le gouverneur du lieu, elle défendit sa foi, fut jetée à terre et battue à coup de nerf de bœuf. Elle fut amenée devant le juge Alexandre, qui aimait à condamner les chrétiens. Saint Cyr avait à peine 5 ans, il se faufila dans le tribunal en criant : Moi aussi, je suis chrétien ! Il courait dans les salles du tribunal et personne ne pouvait le rattraper.

Il fallut plus d'une demi-heure pour que le juge mette la main dessus. Devant les exclamations de l'enfant, il lui fracassa la tête contre le mur. Sainte Julitte, la mère de saint Cyr, refusant toujours de se soumettre, fut écorchée vive, ébouillantée, puis décapitée. Le culte se répandit en Gaule dès le V^{ème} siècle, surtout près de Nevers et de Versailles, et demeure encore vivant particulièrement en Bretagne : 42 localités portent le nom de cet enfant. »

Le blason bleu avec un enfant chevauchant un sanglier présent dans la crypte symbolise une légende concernant Charlemagne et un rêve qu'il aurait fait :

« Alors qu'il chassait en forêt, l'empereur Charlemagne fut attaqué par un sanglier furieux. Au même moment, lui apparut un enfant tout nu qui lui dit :

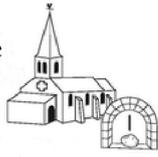
« Seigneur roi, si tu me donnes un vêtement, je ferai ce que tu me demandes » Charlemagne promit de le vêtir. L'enfant chevaucha la bête et la retint afin que le roi puisse l'égorger. Revenu en son palais, Charlemagne chercha à interpréter ce rêve et convoqua les évêques de son royaume. Seul Jérôme, évêque de Nevers (795 à 815) en comprit le sens : l'enfant était saint Cyr qui réclamait une tunique, c'est-à-dire une nouvelle église pour son corps ; dès lors, l'empereur finança la reconstruction de la cathédrale de Nevers. »



Si, vous aussi, vous avez des anciens documents relatifs à la commune, des anecdotes, des vieilles photos, des petits objets que nous pourrions exposer en vitrine à la mairie, n'hésitez à nous contacter afin de les faire partager à tous en laissant vos coordonnées en mairie ou par mail (culture-patrimoine@saintciersdabzac.fr) pour que le comité vous recontacte.

Concert gratuit à l'église

L'association "Les Amis de St Cyr" organise un concert gratuit à l'église **le mardi 18 juillet à 20h30.**



Au programme, les petits chanteurs de la Maitrise de la cathédrale de Toulouse.

Ce groupe d'environ 25 jeunes âgés de 12 à 18 ans effectue chaque année un parcours itinérant en France ou à l'étranger et se produit dans les villes et villages dans lesquels il est accueilli.

Pour 2023, après un passage par la Normandie puis une halte en Charente maritime près de Rochefort, la dernière étape sera Saint-Ciers d'Abzac avant le retour à Toulouse.

Le groupe arrivera le lundi 17 juillet et sera hébergé chez l'habitant.

Si vous souhaitez accueillir ces jeunes les conditions sont les suivantes :

- Au minimum deux jeunes dans la même famille (il n'est pas indispensable d'avoir des chambres individuelles)
- Dîner du lundi 17 dans la famille
- Deux nuits en famille ainsi que les 2 petits déjeuners (le 18 et le 19 juillet)
- S'engager à amener les jeunes au point de rendez-vous après le petit déjeuner.

Le groupe repart en bus le mercredi 19 juillet.

Si vous êtes volontaires pour cet accueil, merci de contacter l'association au **06.22.28.93.72** pour davantage de renseignements et vérifier la possibilité d'accueil.

Le concert débutera à 20h30 et sera précédé d'un espace restauration en plein air qui vous proposera des assiettes diverses (melon - charcuteries - fromages) ainsi que quiches, pizzas et gâteaux maison.

L'entrée du concert est gratuite, contribution libre "au chapeau" en fin de concert.

Découvrez en avant première quelques extraits de la chorale sur Youtube via le site Internet : www.maitrisecathedrale-toulouse.org

Cette soirée est organisée afin de soutenir la collecte de dons prochainement mise en place par la commune en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

Vous pouvez suivre les actions de l'association sur sa page Facebook "Les amis de St Cyr"

www.facebook.com/patrimoine33910

ou sur l'application citymag de la commune.

concert à l'église de St Ciers d'Abzac



**Les petits chanteurs
de la cathédrale
de Toulouse**

**mardi 18 juillet à 20h30
entrée gratuite**

Participation libre au chapeau en fin de concert

Restauration sur place à partir de 19h

(melon—charcuteries—quiches/pizza—fromage—gâteaux maison)

Soirée organisée par l'association « Les Amis de St Cyr »



Renseignements au 06.22.28.93.72 ou par mail : patrimoine33910@gmail.com

NUMÉROS UTILES:

- Mairie: 05 33 03 09 82

- Ecole: 05 33 03 09 91

- La Poste: 05 33 03 09 85

- Bibliothèque : 05 33 03 09 86

- Conseiller Numérique: 05 33 03 09 84

- SAMU: 15

- Pompiers: 18

- Gendarmerie: 17

La nuit des églises 2023

La 2ème nuit de l'église St Cyr se déroulera

**le 24 juin 2023
de 20 heures à 23 heures**

Une visite de l'église, commentée par un guide conférencier, Mr Christophe Metreau, sera organisée dans la soirée dans ce lieu de culte chargé d'histoire et à l'architecture exceptionnelle.

Un éclairage spécifique mettra aussi en valeur l'intérieur et l'extérieur de l'église pour donner une vision différente de l'édifice.

Une exposition de photos de pèlerinages, dont celui de Saint Jacques de Compostelle qui est le thème national cette année des nuits des églises, vous accueillera aussi à l'entrée de l'église.

Venez nous retrouver pour cet événement national.
Entrée et animations gratuites.

Le comité Culture et patrimoine.



CULTURE

Inauguration de la boîte à lire

Alors que le grand festival du livre jeunesse va débiter le 22 juin jusqu'au 23 juillet 2023, nous vous proposons dès à présent de venir échanger ou donner des livres de jeunesse ou autres romans dans LA BOITE A LIRE installée depuis début avril à Saint Ciers d'Abzac.



Peut-être l'avez-vous déjà utilisée depuis son installation ou du moins aperçue, mais même si cela n'est pas le cas, tous les habitants de la commune sont cordialement invités à l'**inauguration de cette BOITE A LIRE** :

**le 24 juin 2023
à 11 heures
sur le parking de la mairie.**



LA BOITE À LIRE

PRENEZ - LISEZ - PARTAGEZ

*Vous avez lu un livre qui vous a plu...
Donnez-le... et prenez en un autre !*

- Cette boîte à livres est accessible 7j/7 sans abonnement, ni inscription.
- Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage, prenez soin des ouvrages et de la boîte !
- Tous les livres (romans, BD, Poésies) sont les bienvenus pourvu qu'ils soient en bon état pour être lus et qu'ils ne soient pas réservés à un public averti car n'oubliez pas que cette boîte à livres s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Pas de magazines, dvd etc..., cette boîte est réservée uniquement aux livres.
- Elle ne sert pas de dépôt pour les retours de la bibliothèque. Merci de ne pas déposer de livres dans des sacs ou cartons au pied de la boîte à livres.
- Si vous constatez un souci concernant la boîte à livres, merci de le signaler par mail à culture-patrimoine@saintciersdabzac.fr

« La lecture est encore plus belle quand elle est partagée »

Le comité Culture et Patrimoine

Et si tout avait été différent

Roman de **JULIE YANSARA**, paru en novembre 2020

Marie pointe le bout de son nez en Octobre 1969. Elle est le fruit de l'amour d'Élise et Yann. C'est un bébé attendu et tant désiré. Rien d'original en soi. Une fillette des plus ordinaires dans un monde non moins ordinaire.

Cette histoire aurait pu s'arrêter là mais la vie de Marie n'a été qu'une succession d'épreuves : confrontée à la mort, au harcèlement physique et moral etc...

Cet ouvrage retrace l'histoire de cet enfant attachante devenue adulte, qui, malgré les difficultés, nous amène à une réflexion sur les épreuves de la vie et sur le fait que la lumière et l'espoir doivent toujours briller en nous pour avancer.

Pour ce deuxième roman, Julie Yansara, assistante maternelle passionnée par l'écriture, parvient, avec une plume fluide et descriptive, à créer une atmosphère immersive qui captive le lecteur dès les premières pages.

Les dialogues sont bien construits, les descriptions sont riches et les émotions des personnages sont décrites avec finesse.

Nous ne pouvons que vous conseiller de lire ce roman qui vous emportera sûrement dans le monde de cette autrice et dans lequel vous vous identifierez peut-être.

Nous avons pu rencontrer Julie Yansara, habitante de la commune :

> Depuis quand écrivez-vous ?

Depuis l'adolescence j'aime écrire... J'ai commencé par des petits écrits, puis des poèmes en enfin deux ouvrages dont ce roman.

> Qu'est-ce qui vous intéresse dans l'écriture ?

Le plaisir d'exprimer nos propres émotions ainsi que les émotions des autres personnes.

> Ce deuxième roman est-il une autobiographie ?

Oui tout à fait.

> Où peut-on acheter votre livre ?

Par choix, il est disponible en auto-édition :

<https://www.bookelis.com/romans/44249-Et-si-tout-avait-ete-different.html>

Nous remercions Julie YANSARA d'avoir reçu une personne du comité culture et patrimoine et de s'être un peu dévoilée même si cela n'est pas son habitude en dehors de ses ouvrages. Et si vous aussi, habitants de la commune, vous œuvrez dans le monde de la culture (écrivain, artiste peintre etc...) et que vous souhaitez faire connaître vos œuvres aux habitants, n'hésitez pas à nous contacter sur culture-patrimoine@saintciersdabzac.fr

Conseiller Numérique

Si vous rencontrez la moindre difficulté dans l'utilisation du numérique (ordinateur, téléphone, tablette, y compris les ordinateurs en accès libre dans la bibliothèque), pensez à faire appel au conseiller numérique de la commune : **C'est un service Gratuit et ouvert à tous.**



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

Il vous accueille **du Lundi au vendredi, entre 9h et midi puis de 14h à 18h**. Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous : il reçoit à son bureau (porte-fenêtre à gauche de celle de la mairie), fait des permanences à la bibliothèque les mercredis et vendredis après-midi et se déplace aux domicile des Saint-Cyriens qui le souhaitent (et qui ne disposent que d'un ordinateur fixe, par exemple) Il accueille aussi les habitants des communes autour de Saint-Ciers d'Abzac : **parlez-en autour de vous !**



05.33.03.09.84 (Bureau)

05.33.03.09.86 (Bibliothèque, pour les ateliers et cafés rencontre)

05.33.03.09.82 (Accueil de la mairie, pour les rendez-vous individuels)



julien.noel@conseiller-numerique.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

PRÉSENTS : L.GACHARD, J.DUEZ, I.HASSAN, F.DIOSO, G.RAYMOND, I.MARIOU, L.FERNANDEZ, C.ABOUDARAM.

ABSENTS EXCUSÉS : K.AUDINET (pouvoir donné à L.GACHARD), J-L.MICHEL (pouvoir donné à I.MARIOU), S.NEUVILLERS (pouvoir donné à F.DIOSO), M.SONET (pouvoir donné à I.HASSAN), Y-M.LAFFERRIERE, A.NÈGRE, H.TROUSSE.

SECRÉTAIRE : I HASSAN

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2023

Approuvé à l'unanimité.

2 - VALIDATION D'UN DEVIS DE L'ARCHITECTE DES MONUMENTS HISTORIQUES POUR L'ÉGLISE

Demande de validation d'un devis pour l'architecte qui travaille bénévolement depuis l'été dernier pour élaborer un état des lieux sanitaire de l'église, accompagné d'une demande de permis de Construire pour la restauration de la toiture (et pour les dossiers de demandes d'aides).

Il a eu des frais exceptionnels notamment de passage de drones en ce début d'année et en demande le remboursement. Approuvé à l'unanimité.

Information de mission du patrimoine et dossier de collecte de don (y compris sur les réseaux sociaux) Proposition du délégué de la fondation de venir présenter celle-ci à un prochain conseil ainsi qu'un projet de signature de convention pour la collecte de dons. Information sur la restauration en cours des statues de l'église et remerciements au bénévole.

3 - MISE EN SÉCURITÉ TABLEAU ÉLECTRIQUE DE LA SALLE DES FÊTES

Demande de validation d'un devis de réfection du tableau électrique de la salle des fêtes qui a subi l'humidité du vide sanitaire. Cette circulation d'air entre le vide sanitaire et le tableau s'effectuait par les gaines techniques non étanchées. De l'humidité se formait dans le tableau, ce qui a oxydé durant des années les câbles du tableau. Il est urgent de refaire ce tableau électrique pour qu'il ne soit plus source de risque électrique dans ce bâtiment. Deux devis sont présentés. Demande d'approfondissement par ATS, report au mois suivant (le problème d'étanchéité a déjà été résolu).

4 - AVIS DEMANDÉ POUR DOSSIER SUR LE DEVENIR DES BÂTIMENTS MAIRIE/ÉCOLE

Suite à une réunion avec mr Libaut, architecte, il est demandé la validation du dossier ainsi que des plans concernant l'avenir des anciens bâtiments de l'école et de la mairie. Report demandé par ATS.

5 - POSE D'UNE BARRIÈRE ALLÉE DES ACACIAS (ALLÉE COMMUNALE)

Il est demandé au conseil de valider la pose d'une barrière allée des acacias (allée communale, vers rue de Prentigarde), afin de remettre le pont pour l'accès pour les propriétaires aux parcelles voisines et d'éviter des installations illégales (également, arrêté pour régler l'accès). Approuvé à l'unanimité.

6 - ZONE PARQUÉE SUPPLÉMENTAIRE

L'asso Animassistance a évoqué l'absence d'une zone parquée pour les chevaux/ânes/poneys et autres équidés échappés. La parcelle à moutons serait adéquate pour cet usage , ainsi on a juste à compléter la clôture existante : piquets en plastique pour clôture amovible et rubans pour séparer d'avec les moutons. Approuvé à l'unanimité.

7 - PRÉSENTATION RAPPORT ANCIEN BUREAU DE POSTE

Le rapport Dekra montre d'importants travaux à réaliser pour que ce local soit accessible PMR : au niveau sanitaire, électrique et à l'extérieur ainsi que la porte d'entrée (accessible déjà à 76%) Suggestion de régler les urgences (électricité) et de planifier pour les travaux plus importants.

Voir pour se rapprocher des services de l'état pour savoir si le parking est une vraie contrainte à prendre en compte rapidement ou pas. La salle des associations a été suggérée pour l'utiliser à la place mais pas de mobiliers possibles dedans car elle sert aussi de salle des mariages et est déjà trop petite dans ce cadre.

8 -ATELIER DE PEINTURE - SALLE DES EXPOS

a-L 'utilisation de l'ancienne poste pour les ateliers de création étant compromise, serait-il possible d'utiliser la salle d'expo le samedi de 14h à 17h pour l'atelier de peinture ? Dans quelle cadre cela serait-il possible ? Faut-il monter une nouvelle association ? C'est la salle des mariages aussi, surtout les samedis, compliqué de mettre du mobilier à l'intérieur. Voir pour un autre jour ? A revoir avec l'asso de l'église pour ateliers en commun ?

b-Plusieurs demandes de la part d'artistes locaux pour exposer à la salle des assos : Une personne pastelliste aimerait exposer le week-end du 1er mai, 9h/12h et 14h/18h, avec accrochage le vendredi et vernissage le samedi. Demande à ce qu'il y ait une présence de l'artiste ou d'un représentant en permanence.

Pour la salle, il faudrait changer quelques ampoules des spots, et, à un moment donné, refaire la peinture des murs, proposition que la mairie achète le matériel, et que des bénévoles fassent le travail. Souhait que cette exposition du 1er week-end du mois, devienne pérenne, en invitant différents artistes locaux, ou propriétaire de collection. Si l'école veut faire profiter les élèves de ces venues d'artistes, on peut organiser des ateliers le vendredi après-midi.

Approuvé à l'unanimité, avec priorisation des mariages : durant ceux-ci, possibilité de laisser les tableaux mais pas de visites et vernissage à ce moment-là.

9 -BUDGET 2023

Vote du budget 2023 :

a - Le Budget annexe commerce.

Budget plutôt autonome avec quelques sorties financières mais essentiellement des rentrées ; peu de variations à part un point qui devra passer à un prochain conseil municipal : l'achat potentiel de foncier (à crédit) sur le centre bourg (entre la mairie et les commerces) dont on vient d'avoir l'évaluation des domaines (prix cohérent). Cela serait un achat avec Mésolia ou Gironde Habitat en porteur de projet avec la mairie ; permettra de structurer le centre bourg. La Cali est venue juste faire un diagnostic et voir si des porteurs de projet pourraient être intéressés (ce qui serait le cas d'un opérateur) Cela serait un achat au crédit qui serait financé sur le budget commerce. Des contacts sont pris avec des établissements bancaires pour avoir des offres rapidement pour en parler à un prochain conseil. Question sur le logement attendant au bâtiment de l'ancienne Poste : le comité ATS doit travailler sur le sujet, de même le comité patrimoine a des suggestions sur l'ancienne salle de la poste. Logement d'urgence à prévoir aussi au cas où. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

b - le budget principal

Somme conséquente qui inclut la première phase du projet école car les subventions sont calées sur cette année (pour environ 60%) Gros travaux : priorisation de ceux avec subventions, fin des crédits en cours pour la commune sur 2023-début 2024 (la commune se retrouvera à 0 au niveau endettement). Les travaux de l'école vont engendrer de l'endettement, il faudra faire des choix en cohérence avec les subventions qu'on arrivera à mobiliser derrière. Enedis va imposer aux communes la fin du forfait et la pose d'un compteur imposé (travaux sûrement à faire en 2024), le SDEG s'est battu contre cette décision de Enedis en vain : Prévoir hausse complémentaire. Changement au niveau de la fonction publique aussi avec hausse du point d'indice sur le salaire des agents qui aura des conséquences sur le budget. (Agents de plus en plus jeunes, non titulaires et difficulté de recrutement) Information sur le changement de nomenclature cette année. Toutes les demandes des comités ont été intégrés, à voir si tout pourra se faire ; priorisation des projets urgents.

Taxe d'aménagement : il y a toujours un décalage. Le trésor public n'ayant pas rendu les données à temps, report du vote du compte de gestion 2022 ainsi que du compte administratif sur les budgets principal et annexe commerce ainsi que l'affectation des résultats des différents budgets. (Avant juin)

Chaque projet devra passer en conseil pour confirmer son financement ou pas. Budget approuvé à l'unanimité.

c - Vote des taux d'imposition 2023

L'état augmente déjà le foncier par rapport à l'inflation, proposition de maintenir les taux à ceux qu'ils étaient en 2022 :

-Taxe foncière bâtie : 30,06%

-Taxe foncière non bâtie : 48%

-Taxe d'habitation : 10,5% (pour ceux qui la payent encore)

Approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Grosse difficulté pour trouver un rdv pour faire des cartes nationales d'identité ou passeport en France : suite à rdv avec sous-préfet, l'état financerait une partie de l'aménagement et prendrait en charge 80% du salaire de l'agent ; proposition faite à St-Ciers-d'Abzac de redevenir une commune qui ferait ces documents (formation possible de nouveaux agents pour ce type d'emploi) Difficulté de recruter un agent avec comptabilité publique avec salaire élevé.
- Les ABF (Architectes des Bâtiments de France) imposent le volet bois pour le coiffeur.
- Allée Duniau: problème de passage de quads bruyants, enquête du comité ATS en cours.
- Travaux électriques : à la suite courrier du SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz), renforcement de réseaux prévu vers le Gallocher et vers la rue Laroque (changement ou renforcement de câbles)
- Le déploiement de la fibre se développe pas mal sur la commune. D'ici la fin de l'année, toute la commune devrait être couverte.
- Les caméras de chasse (pour dépôt sauvage): l'enseigne Decathlon préférée à Amazon suite à meilleures résolutions. Rdv ce matin entre le maire et la gendarmerie de Bordeaux au sujet de la vidéoprotection pour faire dossier de demande (voir pour utiliser les réseaux même en luminaire coupé : chiffage à faire pour la gestion intelligente)
- Buvette du marché gourmand : Il y aura bien les marchés cet été avec probable modification de la périodicité. Toute demande de participation au niveau musical pour les marchés nocturnes doit être faite via le secrétariat de la mairie pour transmission au comité concerné.
- La parution en retard de la gazette pose beaucoup de questions d'habitants et des associations s'interrogent sur la pertinence des articles, qui ne sont plus d'actualité lors de la distribution : la prochaine gazette sera distribuée plus tôt, et par la poste (Dépense compensée par des économies faites sur des frais d'affranchissement aujourd'hui inutiles)
- Livret accueil en cours d'impression, à voir le coût à ce moment-là pour distribution.
- Installation boîte à livres faite (Inauguration le 24 juin), voir lors de rotations livres si la garderie en récupère certains.
- Dépôt prochainement au GRAHC (Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras) des registres de mairie pour qu'ils soient numérisés.
- Problème du parking de l'école sur lequel les gens se garent n'importe où et cela met la pagaille. Cela peut être dangereux avec des parents très virulents. Cécile prévoit d'y être pour voir les parents concernés.

Clôture de la séance à 21h01.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023

PRÉSENTS : L.GACHARD, M.SONNET, I.HASSAN, F.DIOSO, G.RAYMOND, I.MARIOU, L.FERNANDEZ, C.ABOUDARAM.

ABSENTS EXCUSÉS : K.AUDINET (pouvoir donné à L.GACHARD), J-L.MICHEL (pouvoir donné à I.MARIOU), S.NEUVILLERS, Y-M.LAFFERRIERE, A.NÈGRE, H.TROUSSE.

SECRÉTAIRE : I HASSAN

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRÉCÉDENT CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2023

Approuvé à l'unanimité.

2 - PRÉEMPTION D'UN BIEN IMMOBILIER EN CENTRE-BOURG

Comme précédemment abordé, un bien immobilier situé en centre-bourg a été mis en vente. Il avait été vu en conseil municipal et lors du vote du budget l'intention d'acquiescer celui-ci. Le bien immobilier vient d'être mis sous sous-seing, il nous est dès lors nécessaire d'acter l'achat via la préemption.

Une évaluation auprès des domaines a été réalisée pour une somme correspondant plus ou moins au prix d'achat. (Parcelle de 2400m²- 500m² de bâti)

Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à préempter ce bien immobilier cadastré AH62. Approuvé à l'unanimité.

3 - ADHÉSION À L'AFL

Dans le prolongement de la préemption et afin d'obtenir un financement, il est proposé d'adhérer à l'AFL (Agence France Locale) qui est un organisme de crédit dédié au collectivité locale institué par le Code Général des Collectivités Locales et créé en 2013. L'adhésion nous permet de devenir à la fois actionnaire et d'avoir accès à un ensemble d'offres de financement comme le précise la délibération jointe. Approuvé à l'unanimité.

4 - SOUSCRIPTION D'UN FINANCEMENT AUPRÈS DE L'AFL

Afin de pouvoir acter l'achat du bien immobilier cadastré AH62, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer le financement de celui-ci auprès de l'AFL sur une durée de 20 ans. Taux fixe sur 20 ans à 3,73% annuel. Annuité correspondant au budget annexe commerce. Adopté à l'unanimité.

5 - RÉTROCESSION DE PARCELLES ALLÉE DU LAC

Afin de pouvoir faire des réserves foncières pour des aménagements futurs et récupérer l'étang servant de DECI, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la rétrocession pour la commune à l'euro symbolique les parcelles AH151, AH162, AH133, AH496, AH494. Les frais de notaire seront pris en charge par la commune. 9 votes pour, 1 abstention.

6 - RÈGLEMENT MARCHÉS NOCTURNES 2023

Le jour du marché nocturne sera désormais le jeudi soir pour éviter la concurrence avec Marcenais. La fréquence sera tous les 15 jours afin de concentrer l'affluence : réduit à 4 dates en tenant compte du pouvoir d'achat en berne pour tous, de la disponibilité des foodtrucks et stands, de la baisse de fréquentation en Aout...) La programmation :

- Le jeudi 13 juillet avec le groupe Balymani Songs avec un feu d'artifice.
- Le jeudi 27 juillet, groupe à définir + DJ en suivant.
- Le jeudi 10 août avec Mickaël Vigneau et un DJ en suivant.
- Le jeudi 24 août avec une soirée type années 80.

En ce qui concerne les tarifs, nous allons fixer le tarif à 100€ pour les 4 soirs. Comme chaque année, nous renouvelons la saison estivale des marchés nocturnes. Il est demandé aux élus de valider les tarifs pour les emplacements sur ce marché pour cette année. Les associations seraient d'accord de se partager les 4 soirées de buvette en se mettant 2 assos par date de marché nocturne. Michel Sonet va voir avec les associations pour l'organisation de ces 4 dates niveau buvette. Adopté à l'unanimité.

7 - MISE EN PLACE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS POUR LES AGENTS

Vu la demande d'un agent de la commune d'ouvrir un compte épargne temps, vu l'avis favorable de la commission du centre de gestion sur le projet de délibération, il est demandé au conseil municipal de mettre en place le compte épargne temps pour les agents, compte dont le fonctionnement est expliqué dans le projet de délibération. Adopté à l'unanimité.

8 - VALIDATION RÈGLEMENTS ÉCOLE POUR LA RENTRÉE 2023-2024

Comme chaque année il est demandé aux élus du conseil municipal d'approuver les règlements de l'école et du restaurant scolaire, ainsi que les tarifs applicables. Tarif : (au 01/09/2023)

Le prix d'un repas est fixé en fonction du quotient familial sur 3 tranches tarifaires :

- 1 € pour les familles dont le quotient est inférieur à 1300 *
- 2 € 90 *pour les familles dont le quotient est entre 1300 et 1600 *
- 3 € 10 pour les familles dont le quotient est supérieur à 1600 *

Un tarif à 3 € 10 * est également fixé pour les adultes.

Pour les familles qui ne fourniront pas leur quotient familial, le tarif maximum à 3 € 10 * sera appliqué pour les repas.

(* sous réserve d'une augmentation des matières premières)

Il est donc demandé aux élus d'approuver les différents documents et tarifs présentés. Adopté à l'unanimité pour le tarif des enfants ; 1 vote contre et 9 pour concernant le tarif des adultes.

9 - CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE SANTÉ PRÉVENTION DU CDG

Afin de respecter la réglementation et d'assurer le service de santé et prévention des agents au travail, le Centre De Gestion demande la signature d'une convention pour adhérer à leur service départemental. Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

10 - VALIDATION D'UN DEVIS DE REMPLACEMENT ARMOIRE ÉLECTRIQUE SDF

Devis déjà présenté lors du précédent conseil municipal. Le vice-président du comité ATS avait souhaité un renvoi de la validation au prochain conseil municipal. Urgence d'effectuer les travaux suite à réception du public dans le bâtiment. Devis AZELEC validé. Adopté à l'unanimité.

Problème de fuite au niveau de la toiture : il va falloir étudier puis envisager la pose de panneaux photovoltaïques (le retour sur investissement s'avérerait plutôt favorable)

11- DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE FONCIER AGRICOLE

Demande d'acquisition d'une parcelle agricole d'1ha. Cette parcelle permettra d'attirer des porteurs de projets agricoles sur St-Ciers-d'Abzac. Elle s'inscrit dans le projet du territoire en agriculture locale afin de répondre à la demande de produits frais, locaux et vertueux. Proposition du propriétaire examinée, comparée avec le prix moyen du foncier agricole sur St-Ciers-d'Abzac entre 2019 et 2022 (à vérifier). Evaluation faite par Gironde ressources. Un audit de la parcelle a été effectué par VerDeTerre production. Le rapport conclut sur les destinations de productions possibles. Report au prochain conseil.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Démission de Jacques Duez du conseil municipal (remplacé par Mme Dumont si elle accepte)
- Accord de principe sur le pont de St Martin du Bois. Report au prochain conseil.
- Demande comité vie associative : fuite de la salle des fêtes à gérer rapidement surtout lors de grandes pluies. Demande lieu de stockage pour le matériel du comité (barnum, perco, friteuse...), revoir programmation avec le comité ATS du lieu de stockage à l'entrée de la salle des fêtes avec portes coupe-feu obligatoire et vente des tables rondes à faire. Circuit pas adapté aux led dans la salle des assos pour les expositions de peinture (à voir avec services techniques) Exposition du week-end du 1er mai qui a attiré environ 50 personnes pour une première (très satisfaisant) et expo dans le hall de la mairie très appréciée.
- Compliqué de faire les conseils municipaux le premier mercredi du mois avec les réunions de la CALI, les conférences de mairies etc... : prochain conseil fixé au lundi 12 juin 19h et à voir pour planifier ainsi le 2ème lundi de chaque mois (à confirmer à chaque conseil précédent)
- Demande urgente pour la personne qui récupère un enfant handicapé par rapport à l'installation du panneau approprié.
- Demande d'habitants pour le fauchage aléatoire et qui peut être dangereux niveau visibilité ; 3 fauchages sur l'année avec une seule banquetteuse : Passer la banquetteuse prend une semaine, et pour l'épareuse (intérieur fossé) c'est un mois (fait une fois dans l'année). Les carrefours les plus dangereux ont d'ors et déjà été faits.

- Info comité culture et patrimoine : demande achat d'une serrure pour la porte de la sacristie (qui était bloquée et a dû être forcée) à voir avec services techniques quel type de serrure il faut pour achat et recherche solution pour caisse des cierges afin qu'il n'y ait plus de vol ; pour la restauration de l'église, transmission faite du permis de construire de l'architecte en mairie destiné à envoi pour accord (nécessaire pour dossier appel aux dons).

Fin de séance à 20h.

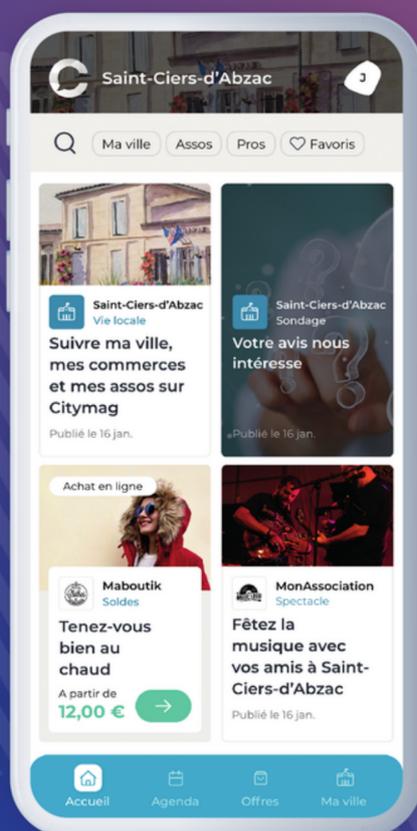
*OBSERVATOIRE :

N'a pas eu convocation pour le conseil municipal malgré une adresse mail vérifiée, n'est pas régulièrement convié aux réunions de tous les comités.

Le maire doit convoquer 3 jours francs (ouverts) avant le conseil. Il serait souhaitable que les habitants sachent à l'avance quand se déroule ledit conseil.

Interrogations sur l'organisation, les réunions etc...

Toute ma ville dans une seule application !



Mes Commerces
& Entreprises



Ma Ville



Mes Clubs
& Associations

Téléchargez Citymag



Se connecter sur

saintciersdabzac.citymag.info



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play

ASSOCIATIONS

Les associations de la commune

La commune de Saint-Ciers-d'Abzac est riche de nombreuses associations. Nous vous encourageons vivement à participer et faire vivre ces associations qui ont besoin de volontaires tout au long de l'année pour mener à bien leurs différents projets !

Les associations sportives

FC Saint Ciers d'Abzac - Football au stade
Infos et inscription : fcsdam@gmail.com

SCA Boxe Anglaise - Boxe à la salle des fêtes
Infos et inscription : vignobles.lamothe@wanadoo.fr

Gym Volontaire - à la salle des fêtes
Les mardis de 19h20 à 21h30 - Gym volontaire
Infos et inscription : brigittelombart1959@gmail.com



Les associations animales

A.C.C.A : Association de chasse, pour la régulation et la préservation des espèces.
Infos et adhésion : verger.hubert@neuf.fr

AnimAssistance: Association pour le bien-être animal et l'aide aux soins pour les foyers en difficultés.
Infos et adhésion : animassistancesctciers@gmail.com



Les associations culturelles

Les Amis de Saint Cyr : Association de sauvegarde et conservation de l'Église.
Infos et adhésion : patrimoine33910@gmail.com



Jumelage St Ciers d'Abzac/Seros : sur l'échange culturel entre l'Espagne et la France.
Infos et adhésion : comite-jumelage@saintciersdabzac.fr



Les associations d'animations

Festo'chai : Association faisant des manifestations sociales et culturelles, avec des activités pour petits et grands et des concerts.
Infos et adhésion : festochai@gmail.com



Comité des fêtes : a pour but de faire vivre et de créer des animations sur la commune. Le comité des fêtes est désormais présidé par Angélique Charpentier, entourée par une équipe jeune et dynamique ayant pour vocation de dynamiser la commune par des animations tout au long de l'année. N'hésitez pas à participer et à nous suivre sur Facebook pour toutes les actualités : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100085240197301>
Infos et adhésion : sca.comitedesfetes@gmail.com



Étoile Saint-Cyrienne : Association du 3ème âge qui a pour but de créer du lien et rompre la solitude.
Infos et adhésion : 06 82 38 50 87

ST CIERS D'ABZAC

Soirée

BODEGA

3 ÈME EDITION



ANIMATION BANDAS

BANDA'MI & BAND'ACCORD

(à partir de 19h)

RESTAURATION SUR PLACE

GRILLADE BOEUF / CHIPOS / FRITES / MELON

POULET BASQUAISE / CHICHIS / GLACES

(Prévoir vos propres couverts)

SAMEDI 22 JUILLET

Renseignements: 06 22 28 93 72

Gilet de sécurité Protégeons nos enfants !

La Cali met gratuitement à votre disposition des gilets de sécurité fluorescents, à retirer dans votre mairie.



Partager - Echanger - Se divertir

Tous les vendredis
de 15h30 à 18h00

Bibliothèque St Ciers d'Abzac
M-Christine et Julien 05 53 03 09 84
julien.noel@conseiller-numerique.fr

Des questions, des suggestions,
des réclamations sur
ce numéro de la Gazette ?



écrivez un mail à : contact@saintciersdabzac.fr

AGENDA

Juin:

- Le 24/06 : Gala de Boxe, par SCA Boxe Anglaise
- Le 24/06 : La nuit de l'Église

Août:

- Le 10/08 : Marché nocturne
- Le 24/08 : Marché nocturne

Juillet::

- Le 01/07 : Fest'Ochai
- Le 13/07 : Coup d'envoi des marchés nocturnes
- Le 22/07 : Soirée Bodéga part les Amis de St-Cyr
- Le 27/07 : Marché nocturne

D'autres manifestations sont susceptibles d'avoir lieu, nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour rester informé.



www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Le 3 Juin 2023 : Aurélien NEGRE et Maria ULFAH
le 10 Juin 2023 : Mathieu LUZIGNAN et Cécile ABOUDARAM

PACS

NAISSANCES

Nolan MELLE le 16 Avril 2023

Conformément à la réglementation seuls les parents autorisant les publications dans la presse figurent sur la gazette.
Si vous souhaitez que la naissance soit diffusée, contactez nous et nous ferons un rectificatif lors de la prochaine édition.

DÉCÈS

Christian MARTIAL	le 14 Mars 2023
Edouard DUCONGER	le 26 Mars 2023
Josette BALLETBO	le 28 Mars 2023
Françoise SHAFFNER	le 18 Mai 2023
Denise DUDZIAK	le 24 Mai 2023
Charly PETIT	le 28 Mai 2023